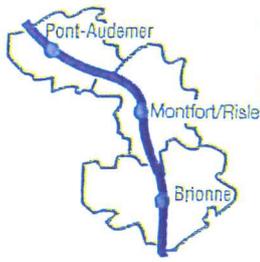


# Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

-----

Date de la convocation  
14 juin 2016  
Date d'affichage  
29 juin 2016  
Nombre de Membres  
En exercice : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 5 JUIL. 2016

ARRIVÉE

### OBJET : CHANGEMENT DE LOGO

L'An Deux mille seize, le 29 juin à 17 heures 30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du département de la médiathèque de SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis COUREL.

Etaient présents : MM. les Délégués communaux :

MM. TROCQUE, POTTIER, MAHIETTE, BEURIOT, BELLONCLE, DANSET, BRONGNIART, TIHY, DOUBLET, PIERRE, COLLIARD, DESCHAMPS, SALOMON, Mme RENARD, Mme MADOTTO

Ayant donné pouvoir : M BEIGLE, donne pouvoir à M DOUBLE,  
Mme DEFLUBÉ, donne pouvoir à M BEURIOT,  
M LAMY, donne pouvoir à M COUREL,  
M RIFLET, donne à M TIHY,

Autres présents :

M DUPUIS technicien rivière  
M. DURAND garde rivière

Monsieur BEURIOT a été élu secrétaire

Siège social :  
27290 Mairie de Saint Philbert sur Risle  
Tél : 09.66.40.18.09 – Fax : 02 32 57 07 59  
Courriel : mairie.saintphilbert@wanadoo.fr

Président :  
M. Francis COUREL  
Tél : 06 03 51 36 14

Technicien rivière  
M Thomas DUPUIS  
Tél : 09 66 40 18 09  
Courriel : sibvr@orange.fr

Garde-rivière :  
M. Bruno DURAND  
Tél : 02 32 57 24 01  
06.32.17.92.26

Dans l'esprit de redonner un second souffle au syndicat et de poursuivre la transformation, M COUREL informe à l'assemblée le souhait de moderniser le logo.

Ce changement est l'occasion aussi de s'inscrire dans la perspective de s'agrandir notamment avec la Risle maritime (qui est un territoire orphelin, concernant la gestion de la rivière).

Comme chacun sait, la gouvernance sur la Risle est une question charnière dans la bonne gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Risle, issu du SAGE de la Risle. Dans ce cadre-là, le syndicat se positionne en tant que structure porteuse et compétente de la gestion de la rivière sur la Risle aval.

#### VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT,

Après avoir entendu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

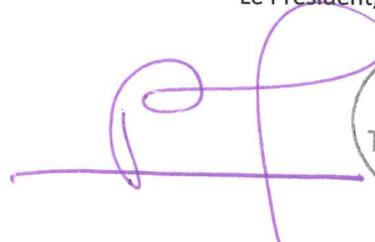
- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Président, d'engager ce chantier de transformation d'identité du syndicat,

La présente délibération sera transmise au Contrôle de légalité en application de l'article 3 de la loi du 2 mars 1982.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

  
Francis COUREL

  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE  
S.I.B.V.R.  
Mairie  
27290 Saint Philbert sur Risle  
Tél. 09 66 40 18 09 / 02 32 41 02 34  
Fax : 02 32 57 07 59  
LA BASSE VALLÉE DE LA RISLE

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 5 JUIL. 2016

ARRIVÉE